



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

CIC

Question au Gouvernement n° 1896

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances et porte sur la privatisation du CIC. («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Le CIC, c'est un ensemble de banques régionales. Le Premier ministre a souligné à plusieurs reprises l'importance de ce type de banques, relais essentiels de notre économie. En effet, ces banques, telles que les banques populaires, les caisses d'épargne, les caisses du Crédit agricole, les banques du CIC, sont les premiers établissements à travailler en priorité avec les petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi la privatisation du CIC suscite de nombreuses inquiétudes.

Les banques du groupe CIC vont bien. Elles ont réalisé cette année un profit de 800 millions net après impôt.

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est pour cela qu'on les vend !

M. Philippe Briand. Il semble que deux grands groupes nationaux s'intéressent plus particulièrement à leur rachat : la BNP et la Société Générale, dont la culture est différente de celle des banques régionales. En effet, les délais de prises de décision de ces dernières sont rapides, de l'ordre de huit jours, alors que ceux des grandes banques nationales sont beaucoup plus longs.

Monsieur le ministre, si cette procédure devait parvenir à son terme, si l'un de deux grands groupes que j'ai cités était retenu, quelle garantie aurions-nous que les centres de décision resteront dans les régions, proches des entreprises locales et que les grandes banques n'auront pas la tentation de regrouper différents services, et donc de détruire des emplois dans un établissement financier qui marche bien ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, j'ai eu l'occasion, la semaine dernière, de préciser dans quelles conditions le Gouvernement a été conduit à engager la privatisation du groupe CIC. Il s'agit d'une nécessité liée à la dégradation de la situation financière du GAN, l'actionnaire du groupe CIC.

M. Jean-Yves Le Deaut. Et alors ?

M. Jean-Claude Lefort. Bientôt, il va falloir privatiser l'État !

M. le ministre de l'économie et des finances. C'est l'intérêt du GAN, l'intérêt du CIC et l'intérêt patrimonial de l'État que de procéder à cette privatisation. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour cela, nous avons choisi de recourir à une procédure de privatisation de gré à gré,...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Oui, les copains !

M. le président. Allons !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... pour veiller au respect de certaines contraintes incontournables. Vous avez eu raison de souligner à quel point ce groupe se caractérise par son identité régionale et son enracinement local. À la demande de M. le Premier ministre, j'ai rencontré tous les présidents des sociétés du groupe CIC, le président de la compagnie financière du CIC, celui du GAN, pour leur rappeler que le choix de la procédure retenue permettrait de préserver l'identité régionale et l'enracinement local.

M. Henri Emmanuelli. C'est pour les amis !

M. le ministre de l'economie et des finances. J'ai demande aux presidents des societes du groupe CIC de me faire connaitre leurs propositions. Ainsi, certaines formes de partenariat peuvent etre de nature a renforcer identite regionale et enracinement local.

Les craintes et les inquietudes dont vous avez fait etat doivent s'apaiser. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Le Gouvernement entend preserver cette identite regionale et cet enracinement local qui sont les gages de la preservation de l'emploi au sein du groupe CIC. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Emmanuelli. Personne n'est rassure !

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'economie et des finances et porte sur la privatisation du CIC. («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Le CIC, c'est un ensemble de banques regionales. Le Premier ministre a souligne a plusieurs reprises l'importance de ce type de banques, relais essentiels de notre economie. En effet, ces banques, telles que les banques populaires, les caisses d'epargne, les caisses du Credit agricole, les banques du CIC, sont les premiers etablisements a travailler en priorite avec les petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi la privatisation du CIC suscite de nombreuses inquietudes.

Les banques du groupe CIC vont bien. Elles ont realise cette annee un profit de 800 millions net apres impot.

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est pour cela qu'on les vend !

M. Philippe Briand. Il semble que deux grands groupes nationaux s'interessent plus particulierement a leur rachat: la BNP et la Societe Generale, dont la culture est differente de celle des banques regionales. En effet, les delais de prises de decision de ces dernieres sont rapides, de l'ordre de huit jours, alors que ceux des grandes banques nationales sont beaucoup plus longs.

Monsieur le ministre, si cette procedure devait parvenir a son terme, si l'un de deux grands groupes que j'ai cites etait retenu, quelle garantie aurions-nous que les centres de decision resteront dans les regions, proches des entreprises locales et que les grandes banques n'auront pas la tentation de regrouper differents services, et donc de detruire des emplois dans un etablisement financier qui marche bien ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, j'ai eu l'occasion, la semaine derniere, de preciser dans quelles conditions le Gouvernement a ete conduit a engager la privatisation du groupe CIC. Il s'agit d'une necessite liee a la degradation de la situation financiere du GAN, l'actionnaire du groupe CIC.

M. Jean-Yves Le Deaut. Et alors ?

M. Jean-Claude Lefort. Bientot, il va falloir privatiser l'Etat !

M. le ministre de l'economie et des finances. C'est l'interet du GAN, l'interet du CIC et l'interet patrimonial de l'Etat que de proceder a cette privatisation. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour cela, nous avons choisi de recourir a une procedure de privatisation de gre a gre,...

Plusieurs deputes du groupe socialiste. Oui, les copains !

M. le president. Allons !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... pour veiller au respect de certaines contraintes incontournables. Vous avez eu raison de souligner a quel point ce groupe se caracterise par son identite regionale et son enracinement local. A la demande de M. le Premier ministre, j'ai rencontre tous les presidents des societes du groupe CIC, le president de la compagnie financiere du CIC, celui du GAN, pour leur rappeler que le choix de la procedure retenue permettrait de preserver identite regionale et enracinement local.

M. Henri Emmanuelli. C'est pour les amis !

M. le ministre de l'economie et des finances. J'ai demande aux presidents des societes du groupe CIC de me faire connaitre leurs propositions. Ainsi, certaines formes de partenariat peuvent etre de nature a renforcer

identité régionale et enracinement local.

Les craintes et les inquiétudes dont vous avez fait état doivent s'apaiser. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Le Gouvernement entend préserver cette identité régionale et cet enracinement local qui sont les gages de la préservation de l'emploi au sein du groupe CIC. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Emmanuelli. Personne n'est rassuré !

## Données clés

**Auteur :** [M. Briand Philippe](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1896

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 1996, page 6155

**Réponse publiée le :** 30 octobre 1996, page 6155

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 1996